

DÉLIBÉRATION N°2023-31

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 portant création de l'université de Nîmes ;

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	25
Membres présents :	24
Dont membres ayant voix délibérative :	16
Membres représentés ayant voix délibérative :	8
Quorum :	13

Considérant qu'il appartient au conseil d'université de se prononcer sur les grandes orientations budgétaires, le conseil d'université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

Les grandes orientations budgétaires telles que décrites dans la lettre de cadrage du président de l'université annexée à la présente délibération sont approuvées.

Fait à Nîmes le 04 juillet 2023

Le président de l'université de Nîmes

Benoit ROIG

**Secrétariat de la
présidence**

Courrier N°2023-186

Affaire suivie par :
Direction des affaires
financières

Le président de l'université de Nîmes

à

Mesdames et Messieurs les vice-président(e)s
Mesdames les directrices de département
Mesdames et Messieurs les chef(fe)s de service

Objet : Lettre de cadrage budgétaire 2024

Comme chaque année, la présentation de la lettre de cadrage au conseil d'université est un moment important puisqu'il est le point de départ de l'élaboration budgétaire.

La procédure budgétaire a été initiée en mai dernier avec le débat d'orientation budgétaire (DOB). La lettre de cadrage prend en compte les conclusions du DOB et est enrichie du contexte national des finances publiques. Elle fixe les axes de travail des services et départements.

1. Contexte global

À l'instar des trois derniers exercices budgétaires, la préparation budgétaire 2024 s'inscrit dans un environnement complexe et d'une grande instabilité.

Au niveau international, la guerre en Ukraine et ses conséquences impactent les projets de l'établissement avec une augmentation très importante des coûts pour l'extension du site Hoche qui nécessite pour l'université d'abonder financièrement afin de finaliser ce projet structurant pour l'avenir de l'établissement. S'ajoute un contexte d'inflation élevée avec une hausse prévisionnelle des dépenses en fluides de 325k€.

Au niveau national, la croissance est de 0,2% au premier trimestre 2023. Selon les prévisions de l'INSEE, la croissance nationale sera de l'ordre de 0,6% cette année. Du fait de ces prévisions assez sombres, la Première ministre a demandé dans sa lettre de cadrage du budget 2024 aux ministres de faire des économies à hauteur de 5 % de leurs budgets respectifs.

Dans son pacte de stabilité transmis fin juin à la Commission européenne – contenant ses prévisions macroéconomiques et sa trajectoire de finances publiques pour les cinq prochaines années – l'exécutif s'est montré plus ambitieux dans la réduction du déficit public. Le ministère de l'Économie et des Finances vise désormais un déficit de 2,7 % du PIB à l'horizon 2027, contre 2,9 % dans son scénario construit l'an dernier.

En parallèle, le ministre de l'Économie et des Finances annonce une revue des dépenses publiques, qui a vocation à être reproduite chaque année au sein de tous les ministères. C'est un des piliers de la stratégie d'accélération du désendettement de la France d'ici à 2027.

Enfin, le ministre de la Transformation et de la Fonction publique a présenté, mi-juin, de nombreuses mesures salariales. Certaines ont un effet immédiat à compter du mois de juillet 2023 et d'autres mesures de revalorisation sont prévues pour 2024. Cet engagement fort de l'État est à souligner. Mais, les dépenses seront assumées par le budget de l'université et aucune compensation n'est prévue sur l'exercice 2023, et des incertitudes planent pour 2024. Pour rappel, la revalorisation de 3,5% du point d'indice à l'été 2022 n'a pas fait l'objet d'une compensation intégrale.

2. Les conséquences de ce contexte pour l'université de Nîmes

Dans ce contexte marqué par d'importantes incertitudes, l'établissement cherchera à bâtir un budget 2024 résilient.

Tout en restant fidèle à la trajectoire ambitieuse de ces dernières années, l'objectif en 2024 sera d'absorber la forte inflation des coûts essentiels au fonctionnement de l'université (énergie, matières premières etc.), l'impact des mesures salariales pour les fonctionnaires, les revalorisations du SMIC pour les contractuels et maîtriser les charges de fonctionnement.

Le budget d'investissement demeurera néanmoins conséquent car essentiel pour structurer l'avenir de l'établissement. Un plan pluriannuel d'investissement spécifiquement fléchi sur la transition écologique sera présenté en 2024.

Concernant le CPER 2021-2027, les premiers crédits seront mobilisés pour mettre en œuvre le projet numérique sur le site Vauban.

3. Les orientations stratégiques 2024

Cette lettre de cadrage budgétaire n'a pas vocation à être exhaustif sur tous les projets portés actuellement et dans le futur. Elle met simplement en avant les principaux axes de travail, en suivant les lignes directrices du contrat pluriannuel.

Poursuivre la structuration et le développement de la recherche

Le renfort administratif apporté à la direction de la recherche ces dernières années permet aujourd'hui d'offrir des compétences techniques pour accompagner le fort potentiel des chercheurs et des laboratoires. Depuis plusieurs années, la recherche de l'université de Nîmes s'inscrit dans une dynamique reconnue par les succès à de nombreux appels à projets obtenus par les unités propres

de recherche. Les recettes des contrats et prestations de recherche sont passées de 400k€ en 2020 à 1400k€ à la fin de l'année 2022. Il conviendra de conserver cette dynamique.

L'enjeu de l'année 2024 sera également d'accompagner les chercheurs concernés par le déménagement sur le site Hoche, qui trouveront dans ces nouveaux locaux des conditions exceptionnelles pour mener leur recherche de très grande qualité. Des investissements permettront le renouvellement des nombreux équipements de la plateforme scientifique.

La valorisation et la diffusion de la recherche initiées avec la chaine Twitch, les vendredis de la recherche, les rencontres dans les établissements scolaires sont un engagement fort de l'établissement pour la diffusion des savoirs. La direction de la recherche et les chercheurs sont encouragés à poursuivre cet élan, à participer à des actions nationales grand public et à apporter sa contribution aux rendez-vous locaux en partenariat avec les partenaires de l'université.

Offre de formation et compétences

Le lien originel qu'entretient l'université avec le monde socio-professionnel lui permet d'être à l'écoute du besoin des acteurs économiques et d'envisager, le cas échéant, l'ouverture de nouvelles formations. Comme les années précédentes, ces projets de formation devront être réfléchis à coût constant et devront privilégier le mode alternance et l'accès à la formation continue. La transition des maquettes vers des blocs de compétences permettra de renforcer l'offre de formation continue.

L'université a été lauréate du plan d'investissement d'avenir 4 « accélération ». Le projet retenu permettra au service de l'Unifop d'être renforcé dans sa capacité à accompagner les porteurs de projets de formations, à prospecter les besoins du monde socio-économique et à créer les liens avec les professionnels.

Transition écologique et énergétique

L'établissement est engagé depuis plusieurs années dans la transition énergétique, écologique et se mobilise pour réduire son impact sur l'environnement. En raison de ses besoins de chauffage et en électricité, des déplacements qu'il génère ou des déchets qu'il produit, la transition de l'université est un enjeu d'importance dans la lutte contre le changement climatique du territoire. Une étude formalisant le bilan carbone de l'établissement sera lancée.

La stratégie immobilière, déployée par la direction du patrimoine, consacre un niveau d'investissement sans précédent pour la transition énergétique et écologique. L'université s'affirme comme un acteur local de premier plan de la transition énergétique. Il conviendra de poursuivre les travaux de rénovation énergétique, améliorer le confort thermique, continuer le verdissement des campus et réduire l'empreinte carbone de l'établissement.

Valoriser les initiatives et apporter un soutien à la vie étudiante

Avec ses 6000 étudiants, l'université bénéficie d'une vitalité portée par une dynamique d'initiatives étudiantes qui voit éclore chaque année des projets. Il est primordial d'encourager les étudiants à s'investir toujours plus pour leur établissement et ainsi de développer le sentiment d'appartenance à leur établissement. Pour accompagner les projets étudiants, un nouveau service administratif sera créé afin d'appuyer les initiatives étudiantes, qu'elles soient associatives, sportives, de création (artistiques, d'entreprises), de lutte contre la précarité et organiser des temps forts durant toute l'année sur différentes thématiques. Pour répondre aux demandes des associations étudiantes, de nouveaux espaces conviviaux de vie seront créés pour leur permettre de se réunir, d'échanger, et d'organiser leurs évènements.

En matière de soins et de bien-être, le service de santé universitaire sera renforcé. En particulier, il augmentera le nombre de consultations des professionnels de santé et s'attachera à réduire les délais entre chaque demande de rendez-vous. De nouveaux professionnels de santé, en lien avec les besoins exprimés par les étudiants, réaliseront des permanences.

4. Conclusion

L'université de Nîmes poursuivra, en 2024, son développement tel qu'amorcé ces dernières années. Cependant, des choix et des priorités devront être réalisés puisque, compte tenu du contexte national et des mesures d'économies demandées par la Première Ministre, **il sera demandé aux responsables de crédits de présenter des budgets en diminution de 5% par rapport à l'année 2023.**

Rappel du calendrier

Débat d'orientation budgétaire	Mai 2023
Réunions techniques avec les responsables de crédits	Juin 2023
Approbation lettre de cadrage	Juillet 2023
Réunions avec les responsables de crédits et remontées des besoins	Sept/oct 2023
Transmission du budget au Rectorat	Fin novembre 2023
Présentation et approbation du budget 2024	Décembre 2023

Les départements et les services sont invités à inscrire leurs projets dans le cadre défini par cette lettre de cadrage budgétaire. Nous restons bien entendu à vos côtés pour vous accompagner dans la construction de ceux-ci.

Le Président de l'Université

Benoit ROIG